

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

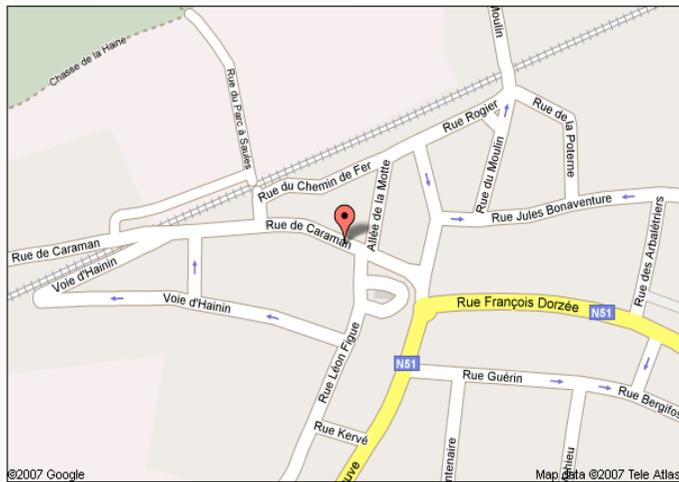
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

Ameublement

AMEUBLEMENT

Au terme de la formation, vous serez capable de réaliser le dégarnissage et le garnissage d'un tabouret, d'une chaise ou d'un fauteuil de style « cabriolet » en utilisant le matériel et les accessoires spécifiques.

Vous serez capable :

- d'identifier, de sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer ;
- de choisir et maîtriser les techniques d'exécution selon les matières et le style retenu ;
- de tracer des plans de coupe ;
- de calculer le métrage des matières ;
- de choisir et harmoniser les matières et coloris selon le style du produit à fabriquer.

Conditions d'admission

Être porteur du CESI ou effectuer un test en mathématique et en français avant l'entrée en formation.

Droits d'inscription

*97,80 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'Awiph, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

Fréquence des cours

Mardi et jeudi du 15/09/2015 au 24/05/2016 de 17h30 à 20h50

*A titre indicatif, suivant les montants pratiqués lors de l'année

Titre obtenu

Attestation de réussite en
« Ameublement : techniques spécifiques de garnissage »
de niveau secondaire supérieur de transition

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription